

Régionalisation de la surveillance des infections sexuellement transmissibles

« RésIST-Réunion »

Région Réunion
2010

Contexte

En France, la surveillance des infections sexuellement transmissibles (IST) a été mise en place en 2001, coordonnée au niveau national par l'Institut de veille sanitaire (InVS).

Sur l'île de la Réunion, les CIDDIST Nord et Est participent à ce dispositif de surveillance depuis 2007.

Au regard de la recrudescence actuelle de la syphilis sur l'île avec l'atteinte de nouveaux nés (syphilis congénitale) il apparaît nécessaire d'étendre la surveillance des IST à d'autres sites volontaires : certains facteurs de risque et particularités locales méritent d'être davantage détaillés.

Dans ce contexte, la Cellule de l'Institut de veille sanitaire en région Océan Indien (Cire OI), en lien avec l'agence de santé de l'Océan indien (ARS-OI), a décidé de mettre en place un réseau régional « RésIST-Réunion ».

C'est pourquoi, **la participation volontaire du plus grand nombre possible** de praticiens des centres de dépistage (Ciddist), des hospitaliers (gynécologues-obstétriciens, néonatalogistes) et des médecins de ville (dermatologues, gynécologues, généralistes) est ainsi indispensable.

Objectifs de la surveillance des IST

- **Contribuer** à une meilleure connaissance de l'importance des IST (syphilis, gonococcie, LGV rectale) en région ;
- **Décrire** les tendances et les caractéristiques cliniques, épidémiologiques et comportementales des patients ;
- **Alerter** et conduire une enquête épidémiologique en présence d'une augmentation du nombre de cas et/ou en présence de cas groupés diagnostiqués en un même lieu ;
- **Aider** à l'orientation des actions sur le terrain.

Organisation de la surveillance des IST

- Les IST surveillées sont la syphilis, les gonococcies et la LGV rectale.
- Le signalement des cas de syphilis, de gonococcie et de LGV rectale repose sur des critères cliniques et biologiques.
- Le recueil d'information est réalisé à partir d'une fiche clinique complétée par le clinicien et d'un auto-questionnaire volontaire et anonyme proposé au patient.
- Les données sont transmises à la plateforme de veille et de sécurité sanitaire de l'ARS-OI, composée de la Cire OI et de la cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaires (CVAGS).
- Les données remontent à l'InVS par le biais de la Cire, antenne régionale de l'InVS.
- Un retour d'information régulier sur les données collectées sera organisé au plan régional.

